

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

PRAFROS/V2/2010-2023

Matricule : 6412 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Amine BENDEWB

Date de naissance : 3.8.1968

Adresse : Malha Ville

Tél. : 06 186 12244 Total des frais engagés : 200 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/01/2014

Nom et prénom du malade : BENNIS Mehem

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Meilleur état

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/13/2014

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/10/2014	CS	65		 Naoufal MAMOU Spécialiste en Radiologie Casablanca 10 route de la Houaria Ben Bouali Casablanca Maroc 0524 81 181

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date _____

Montant de la Facture

0527

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du
Laboratoire et du Bardinage

Act 1

Désignation des coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des
Scans

Nombre

88

**Montant détaillé
des Honoraires**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
actionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

03/01/2024

MME BENNIS MERIEM

Analyses : NFS ASAT ALAT

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

03/01/2024

MME BENNIS MERIEM

Proteinurie de 24 heures

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes
Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81

Dr. Houda OTHMANI - Biologiste
L'APPEL MEDICALS MIRIBANI MEDICALS
N°2, Bd El Oued, Ain Chock - CASABLANCA
Tél : 05 22 21 22 11 - Fax : 05 22 21 22 39

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omarsh, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture



N° facture : 2024-0587

Édité le : 30/01/2024

Patient : Mlle BENNIS Meriem

Date prélèvement : 16/01/2024

N° Dossier : 334840730

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
TRANSAMINASES	100	134,00
Proteinurie de 24h (Dosage)	30	40,20
Total B	210	281,40
APB	2,0	15,00
Majoration de garde		
Total		200,00

Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Quartier Omarsh
Casablanca - Ain Chock - Bd El Qods
Tél : 05 22 21 22 11 - Fax : 05 22 21 22 39
INPE : 093061596



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmiologie)



Casablanca , le 19/03/2024

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 334840730 Pv du: 16/01/2024 8:51

Nom : Mlle BENNIS Meriem

Age : 48 ans

Demandé par Dr : MAMOU NAOUFAL

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	: 3,81	M/mm ³ (3,8 - 5,9)	3,80 (02/01/24)
Hémoglobine	: 11,30	g/dl (11,5 - 17,5)	11,00 (02/01/24)
Hématocrite	: 35,20	% (34 - 53)	34,50 (02/01/24)
VGM	: 92,39	fL (76 - 96)	90,79 (02/01/24)
TCMH	: 29,66	pg (24 - 34)	28,95 (02/01/24)
CCMH	: 32,10	g/dl (30 - 36)	31,88 (02/01/24)
Leucocytes	: 4 920	/mm ³ (4000 - 10000)	7500 (02/01/24)
Plaquettes	: 377 000	/mm ³ (150000 - 450000)	325 000 (02/01/24)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	: 55,5 % Soit 2731,00 /mm ³ (2000 - 7500)	5753 (02/01/24)
Polynucléaires Eosinophiles	: 2,4 % Soit 118,00 /mm ³ (Inférieur à 400)	195 (02/01/24)
Polynucléaires Basophiles	: 1,0 % Soit 49,00 /mm ³ (Inférieur à 150)	23 (02/01/24)
Lymphocytes	: 28,1 % Soit 1383,00 /mm ³ (1500 - 4000)	908 (02/01/24)
Monocytes	: 13,0 % Soit 640,00 /mm ³ (200 - 800)	623 (02/01/24)

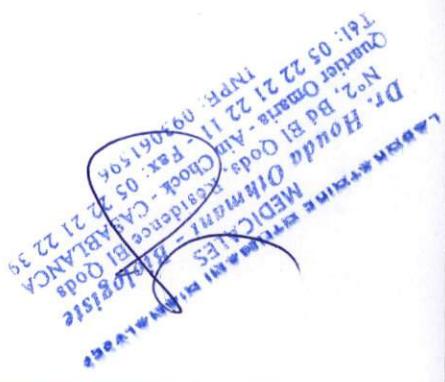
Etude du frottis sur lame

ENZYMOLOGIE

TRANSAMINASES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
SGOT (Aspartate Aminotransférase)	: 24	UI/l (Inférieur à 31)	33 (02/01/24) 37 (17/11/23) ~~~
SGPT (Alanine Aminotransférase)	: 18	UI/l (Inférieur à 34)	10 (02/01/24) 15 (17/11/23) ~~~

Prélèvement à domicile sur rendez-vous





LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmiologie)

Mlle BENNIS Meriem

Dossier N° : 334840730

Page : 2/2

CHIMIE URINAIRE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Proteinurie de 24h (Dosage)

Diurèse de 24 heures	:	600 ml	(1000 - 1600)
Résultat sous réserve d'un bon receuil des urines de 24H			
Recherche	:	Négative	
Proteinurie	:	0,100 g/l	
Résultat (g/24h)	:	0,06 g/24h	(Inférieur à 0,15)

N.B: Chez la femme enceinte la protéinurie peut augmenter jusqu'à 0.200g/24h.

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

Dr. Houda OTHMANI
Laboratoire Othmani
Bd El Qods - Casablanca
Tél: 05 22 21 22 39 - Fax: 05 22 21 22 39
E-mail: othmani.laboratoire@gmail.com - Site web: www.othmanilab.ma

Nous vous remercions de votre confiance

Adresse : N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca

Tél: 0522 21 22 11 - Fax : 0522 21 22 39 - Gsm : 0662 27 99 66 / 0767 78 76 75 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com - Site web : www.othmanilab.ma